

Déclaration fiscale

2006

**Les impôts baissent
encore!**

Didier Reynders

Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances



.be

FINANCES  FINANCIËN

I. Tax-on-web

www.taxonweb.be



.be

FINANCES  FINANCIËN

Tax-on-web

- La déclaration à l'IPP électronique : un succès croissant

- > 2003 57.757
- > 2004 168.816
- > 2005 569.430
- > 2006 **accessible à partir du
31/05/2006**



<http://www.taxonweb.be>



.be

FINANCES  FINANCIËN

II. Les nouvelles mesures fiscales



.be

FINANCES  FINANCIËN

Les nouvelles mesures fiscales

1. Réduction d'impôt pour économiseurs d'énergie
2. Réduction d'impôt pour véhicule propre
3. Frais de déplacement
4. Frais de garde d'enfants
5. Job étudiants
6. Accueil d'un parent âgé
7. Epargne-pension
8. Emprunts hypothécaires
9. Pompiers volontaires
10. Décumul de toutes les prépensions
11. Heures supplémentaires
12. Révision à la baisse du barème d'imposition



Les nouvelles mesures fiscales

1. Réduction d'impôt pour les économiseurs d'énergie

Réduction de 40 %

Montant maximum de :

- 620 euros pour habitations neuves
- 750 euros pour les autres



Travaux concernés :

- Remplacement de chaudières
- Installation d'un système de chauffage de l'eau par le recours à l'énergie solaire
- Installations de panneaux photovoltaïques
- Installation de dispositifs de production d'énergie géothermiques
- Isolation du toit
- Placement d'une régulation d'une installation de chauffage central
- Réalisation d'un audit énergétique de l'habitation



Les nouvelles mesures fiscales

2. Réduction d'impôt pour l'acquisition d'une voiture propre

But : encourager l'acquisition de **véhicules neufs** plus respectueux de l'environnement .

Réduction de :

- 15% de la valeur d'acquisition (max : 4.080 EUR) pour une voiture qui émet moins de 105 g de CO² par km.
- 3% de la valeur d'acquisition (max 760 EUR) pour une voiture qui émet de 105 g à 115 g de CO² par km



Les nouvelles mesures fiscales

3. Amélioration de la prise en compte des frais de déplacement

La distance domicile-lieu de travail effectué autrement qu'en voiture passe à

150 Km aller-retour



Les nouvelles mesures fiscales

4. Extension de la déduction des frais de garde d'enfants aux enfants de 3 à 12 ans

Montant maximum déductible : **11,20 EUR** par jour de garde et par enfants ou majoration de la quotité de revenu exemptée d'impôt de **460 EUR** par enfants de moins de 3 ans

Pour :

- école maternelle ou primaire
- crèche
- famille d'accueil
- organisation reconnue par une autorité compétente



Les nouvelles mesures fiscales

5. Exclusion des rémunérations du job étudiant

ne sont plus considérées comme des ressources les rémunérations perçues par les étudiants, en exécution d'un contrat d'occupation d'étudiants, à concurrence de **2.120 EUR** pour l'année 2005.



.be

FINANCES  FINANCIËN

Les nouvelles mesures fiscales

6. Mesure fiscale encourageant l'accueil d'un parent âgé

Une majoration de la quotité exemptée d'impôt de **2.450 EUR** est accordée au contribuable qui a accueilli chez lui de manière permanente un ascendant dont le montant des ressources nettes de l'année 2005 ne dépassait pas 2.540 EUR.



Les nouvelles mesures fiscales

7. Epargne pension

Le montant maximum qui peut-être pris en considération est passé de 610 EUR à **780 EUR** pour l'année de revenus 2005.



Les nouvelles mesures fiscales

8. Déduction pour habitation propre

- Prêt hypothécaire conclu pour l'acquisition ou la construction de la seule et propre habitation

Quelle déduction ?

Intérêts + capital + assurance solde restant dû

- **Maximum déductible = 1.870**

Eventuellement augmenté de:

- > 620 EUR pendant les 10 premières périodes imposables
- > 60 EUR quand le contribuable à trois enfants ou plus à charge



Les nouvelles mesures fiscales

9. Moins d'impôts pour les pompiers volontaires et agents volontaires de la protection civile

Le montant exonéré d'impôt que ces volontaires peuvent gagner a été augmenté à **3.540 EUR** par an.



Les nouvelles mesures fiscales

10. Décumul de toutes les prépensions pour le calcul des réductions d'impôts

Les réductions d'impôts seront dorénavant calculées par contribuables.



.be

FINANCES  FINANCIËN

Les nouvelles mesures fiscales

11. Instauration d'une réduction d'impôt pour les heures supplémentaires

- cette réduction s'élève en principe à **24,75 %** du montant des rémunérations qui ont servi de base au calcul du sursalaire.
- 65 heures supplémentaires
- heures prestées entre le 1/07/2005 et 31/12/2005



Les nouvelles mesures fiscales

12. Révision du barème d'imposition

Taux	Revenus de l'année 2004	Revenus de l'année 2005
25%	0 - 6950	0 - 7100
30%	6950 - 9890	7100 - 10100
40%	9890 - 16480	10100 - 16830
45%	16480 - 30210	16830 - 30840
50%	au-delà de 30210	au-delà de 30840

Dans la tranche de revenus sur laquelle s'applique le taux de 25% chaque contribuable bénéficie d'une quotité de revenu exemptée d'un montant de 5.780EUR



III. Enrôlement



.be

FINANCES  FINANCIËN

L'enrôlement

Au 23 mai 2006 : 5.436.686 enrôlements ont été réalisés

(1^{er} enrôlements : 25 janvier 2006)

Reste : 600.000 enrôlements à réaliser

Fin des enrôlements : 30 juin 2006



.be

FINANCES  FINANCIËN

IV. Informations



.be

FINANCES  FINANCIËN

Call-center

- Un seul numéro : **0257/257 57**
- Tous les jours ouvrables de 8h à 17h
- Nombres de contacts (31 mai 2006)
 - > Appels téléphoniques : **419.208**
 - > Mails: **6.161**
- Principaux sujets traités :
 - > Déclaration IPP: 73.723
 - > Interventions énergie (mazout): 52.346
 - > Taxe de circulation: 222.345
 - > Versements anticipés: 45.291



- Call center 0257/257 57
- Mail info.tax@minfin.fed.be
- Tax-on-web www.taxonweb.be

Documentation

- Sur la déclaration IPP 2006 www.minfin.fgov.be
- Sur la fiscalité en général (FISCONET) www.fisconet.be



.be

FINANCES  FINANCIËN

- **Points de contacts (59 centres)**
- **Fiscobus**
- **Shopping centers**
- **Action radio (SOS impôts BEL-RTL/VRT)**
- **Films TOW :<http://minfin.fgov.be>
<http://belgium.be>
<http://taxonweb.be>
<http://jamar.fgov.be>**



.be

FINANCES  FINANCIËN

Délai

Papier et Tax-on-web

19 juillet 2006

Mandataires

(comptables, fiscalistes, ...) via tax-on-web

31 octobre 2006



.be

FINANCES  FINANCIËN